

# Le référendum expression directe de la souveraineté du peuple ?

Essai critique sur la rationalisation  
de l'expression référendaire en droit comparé

Patrick Taillon

Préface de Henri Brun

Avant-propos de Bertrand Mathieu et Ghislain Otis

*Prix spécial du jury de thèse du Sénat 2011*

DAJLOZ



# Table des matières

Liste des abréviations	VII
Remerciements	XI
Préface	XIII
Avant-propos	XVII
<b>Introduction</b>	1
UNE SOURCE DE TENSIONS ENTRE SOUVERAINETÉ POPULAIRE ET PRIMAUTÉ DU DROIT : LA PRATIQUE RÉFÉRENDAIRE AU NIVEAU NATIONAL	4
<b>L'effet « perturbateur » de l'expression référendaire</b>	5
<b>Les tensions entre démocratie référendaire et démocratie représentative</b>	10
<b>Les tensions entre démocratie référendaire et justice constitutionnelle</b>	12
UN PHÉNOMÈNE JURIDIQUE À DÉMONTRER : LA RATIONALISATION DE L'EXPRESSION RÉFÉRENDAIRE	15
UNE CONTRIBUTION ORIGINALE À L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES RAPPORTS ENTRE DÉMOCRATIE RÉFÉRENDAIRE ET DROIT CONSTITUTIONNEL	22
<b>Une revue de la littérature comparative sur la démocratie référendaire</b>	23
<b>Deux approches du phénomène de rationalisation pour deux conceptions du constitutionnalisme</b>	30
<b>La conception libérale de la démocratie</b>	32
UNE ANALYSE COMPARATIVE DU PHÉNOMÈNE DE RATIONALISATION DE L'EXPRESSION RÉFÉRENDAIRE	39
<b>Le socle de la comparaison : une terminologie comparative</b>	40
<b>Plusieurs types de scrutin référendaire</b>	42
<b>Plusieurs types de contrôle de l'expression référendaire</b>	45
<b>Le périmètre de la comparaison : le référendum au Canada, en France et en Suisse</b>	48

<b>Première partie. Le référendum comme expression de la volonté du peuple : une nature contestée</b>	<b>63</b>
<b>Titre I. La remise en question de l'authenticité de l'expression référendaire</b>	<b>69</b>
<b>Chapitre I. Les considérations démotiques : le « peuple », point de départ de l'expression référendaire</b>	<b>73</b>
<b>Section I. LE « PEUPLE » : UN OBJET JURIDIQUEMENT NON IDENTIFIÉ</b>	<b>77</b>
<b>§ I. LE « PEUPLE » PRÉSUMÉ : UNE MANIFESTATION PARTIELLE DE LA VOLONTÉ POPULAIRE</b>	<b>79</b>
A. UNE EXPRESSION CIRCONSTANCIELLE : LE « PEUPLE » AU SENS HISTORIQUE DU TERME	80
B. UNE EXPRESSION FRAGMENTAIRE : L'ABSTENTIONNISME DANS LA FORMATION DE LA VOLONTÉ POPULAIRE	83
<b>§ II. LE « PEUPLE » INSTITUÉ : LA VARIÉTÉ DES RÈGLES RELATIVES À LA COMPOSITION DU CORPS ÉLECTORAL</b>	<b>90</b>
A. L'INFLUENCE DES RÈGLES RELATIVES À L'ATTRIBUTION DU DROIT DE VOTE SUR LA FORMATION DE L'EXPRESSION RÉFÉRENDAIRE	91
B. LA RECOMPOSITION DU CORPS ÉLECTORAL COMME MOYEN D'ORIENTER LA FORMATION DE L'EXPRESSION RÉFÉRENDAIRE	97
<b>Section II. LA PLURALITÉ DES PEUPLES ET DES EXPRESSIONS RÉFÉRENDAIRES</b>	<b>102</b>
<b>§ I. LA SUPERPOSITION DES CORPS ÉLECTORAUX : UN PARTAGE VERTICAL DES COMPÉTENCES</b>	<b>104</b>
A. LE RÉFÉRENDUM LOCAL ET LES DÉCISIONS DE PROXIMITÉ	106
B. LE RÉFÉRENDUM DANS UNE COMPOSANTE D'UN ENSEMBLE FÉDÉRAL OU SUPRANATIONAL	112
<b>§ II. LA CONCURRENCE DES LÉGITIMITÉS ET LA PLURALITÉ DES EXPRESSIONS RÉFÉRENDAIRES</b>	<b>122</b>
A. LE PROBLÈME DE L'INTERDÉPENDANCE DES EXPRESSIONS RÉFÉRENDAIRES	123
B. LE PROBLÈME DE LA COEXISTENCE DES EXPRESSIONS RÉFÉRENDAIRES	128
<b>Conclusion chapitre I</b>	<b>134</b>

<b>Chapitre II. Les conditions de formation de l'expression du peuple : le référendum, processus de délibération collective</b>	137
<b>Section I. LA CRITIQUE DÉLIBÉRATIVE DU PROCESSUS RÉFÉRENDAIRE</b>	139
§ I. L'ACCENT MIS SUR LA PRISE DE DÉCISION PLUTÔT QUE SUR LA RECHERCHE DE CONSENSUS	140
A. LA DÉLIBÉRATION COMME SOURCE DE LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE	141
B. LE REFUS DE L'ARITHMÉTIQUE MAJORITAIRE DANS LA POURSUITE DE L'ARGUMENTATION RATIONNELLE	143
§ II. L'EXPRESSION SANS NUANCE DE LA VOLONTÉ COLLECTIVE	145
A. L'INTENSITÉ DES PRÉFÉRENCES ET L'IMPOSSIBILITÉ DE FORMULER DES AMENDEMENTS	146
B. LES MODES D'AGRÉGATION DES VOLONTÉS ET LES PARADOXES DE LA DÉCISION DÉMOCRATIQUE	151
<b>Section II. LES DÉRIVES PLÉBISCITAIRES ET LEURS IMPACTS SUR L'EXPRESSION RÉFÉRENDAIRE</b>	153
§ I. LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DE L'INITIATIVE RÉFÉRENDAIRE DANS LA FORMATION DE LA VOLONTÉ COLLECTIVE	155
A. LES AVANTAGES TACTIQUES ASSOCIÉS À L'INITIATIVE RÉFÉRENDAIRE	155
B. LES TYPES D'INITIATIVE RÉFÉRENDAIRE	157
§ II. LA PERSONNALISATION DU SCRUTIN : LE RÉFÉRENDUM COMME MANIFESTATION DE CONFIANCE OU DE DÉFIANCE	158
A. LE RÉFÉRENDUM COMME VOTE DE CONFIANCE À L'ÉGARD DES ÉLITES	159
B. LE RÉFÉRENDUM COMME INSTRUMENT DE DÉFIANCE À L'ÉGARD DES ÉLITES	160
<b>Conclusion chapitre II</b>	163
<b>Conclusion titre I</b>	164
<b>Titre II. L'impératif de clarté de l'expression référendaire</b>	169
<b>Chapitre I. La méthode de questionnement : le « clair-obscur » de l'expression référendaire</b>	173
<b>Section I. LA VARIÉTÉ DES FORMES DE QUESTIONNEMENT</b>	175
§ I. LA PLURALITÉ DES QUESTIONNEMENTS	176
A. LA PRATIQUE DU VOTE BLOQUÉ	177
B. LES RISQUES DU VOTE BLOQUÉ	179